

Troisième Prépa-Pro	Géographie : Séquence II : Aménagement et développement du territoire français	Fiche Prof
----------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- décrire et expliquer les disparités du territoire métropolitain et ultramarin ;
- savoir ce qu'est une région ;
- décrire et expliquer, à partir d'une étude de cas, le poids et le rayonnement particuliers de la région Île-de-France ;
- compléter un croquis simple de l'organisation du territoire métropolitain.

Sans entrer trop dans les détails, il s'agit dans ce thème de montrer que l'aménagement et le développement des territoires obéissent à une double logique : réduire les inégalités entre les régions françaises d'une part, et les rendre compétitives (au moins certaines d'entre elles) dans une perspective européenne et mondiale.

L'étude de cas étudiée (l'Île-de-France) doit être analysée en prenant en compte le changement d'échelle (nationale, européenne et mondiale). Il convient ainsi d'en montrer le poids et le rayonnement afin d'en déduire l'organisation du territoire national.

L'aménagement du territoire vise à la fois à réduire les inégalités de développement entre les régions (en métropole et dans les territoires ultramarins) et à rendre les différents territoires plus compétitifs à l'échelle européenne et mondiale. Les différents acteurs (État, régions, collectivités locales) s'efforcent de créer des territoires attractifs en développant des réseaux de transports efficaces et bien intégrés à l'Union européenne. Par ailleurs, La France doit adapter ses espaces productifs à la mondialisation économique. Les acteurs privilégient l'Île-de-France et les grandes métropoles régionales alors que se multiplient les territoires de l'innovation.

- Quels sont les objectifs et les acteurs de l'aménagement et du développement du territoire ?
- Comment l'espace productif français s'adapte-t-il à la mondialisation ?

Séance 1 : première approche des inégalités territoriales en France

Objectif : Décrire et expliquer les disparités du territoire métropolitain et ultramarin.

Support 1 : Livre p 72-73 sur le territoire national et sa population.

- 1) Comment se répartit la population dans son territoire national ? Donnez des exemples précis.
 - La répartition de la population est inégale avec des espaces à fortes densités : Paris, Lyon, Marseille, le littoral, les zones frontalières. Et des espaces peu denses : des Pyrénées au Massif Central et aux Ardennes.

Support 2 : Livre p 86-87 sur les espaces industriels et l'aménagement du territoire français.

- 2) Carte p 87. Quelles sont les régions françaises les plus dynamiques ? Lesquelles sont littorales ? Lesquelles sont à proximité d'une frontière ?
 - Les régions françaises les plus dynamiques sont celles qui abritent des industries diversifiées : ce sont principalement la région parisienne, Rhône-Alpes et l'Alsace.
 - Par ailleurs, certaines régions sont dynamiques à cause des industries de pointe comme l'Ouest et le Sud-Ouest jusqu'au Languedoc-Roussillon (Montpellier). Certaines sont littorales (de la Bretagne à l'Aquitaine, Languedoc-Roussillon), d'autres frontalières comme l'Alsace et la partie orientale de Rhône-Alpes.

3) Quelles sont les régions reconverties ?

- Les régions reconverties sont principalement le Nord et l'Est du pays où se trouvaient les mines de charbon et de minerai de fer.
- Aujourd'hui, il s'agit d'espaces reconvertis dans d'autres types d'industries ou dans le secteur tertiaire.

4) Dites quelles sont les principales dynamiques actuelles ?

- Les principales dynamiques actuelles sont celles qui sont liées aux interfaces européennes et mondiales : celles-ci sont maritimes, par l'intermédiaire des ports (Le Havre, Dunkerque, Nantes ou Marseille-Fos-sur-Mer) ou terrestres (frontières avec l'Allemagne, la Belgique, l'Italie).
- Par ailleurs, on assiste, depuis les années 1970, à l'implantation de nombreuses technopoles ou parcs technologiques qui associent sur un même lieu les instituts de recherche, les universités et les entreprises de haute technologie.
- Enfin, ce qui dynamise les espaces productifs industriels français, ce sont les Investissements directs de l'étranger (IDE).

5) Quel bilan pouvez-vous établir sur la répartition des Français et des industries sur notre territoire ?

- Inégalités spatiales sur les densités de population
- Inégalités économiques entre des régions peu industrielles ou/aux vieilles industries et celles qui sont tournées vers le XXI^{ème} siècle.

6) Carte p 86 : Quel type d'action est menée pour les espaces urbains ? pour les transports ? pour le tourisme ? en matière de nouvelles technologies ?

- Pour les espaces urbains, les actions visent à limiter le poids de la capitale Paris, par rapport aux autres grandes villes françaises. C'est là l'objectif de toute la politique menée par l'État en faveur des métropoles d'équilibre.
- Pour les transports, il s'agit d'une part de rendre tous les territoires accessibles, d'autre part de rendre certaines régions attractives pour les populations et les entreprises. Par ailleurs, les réseaux de transports français doivent être de mieux en mieux reliés aux réseaux européens.
- Dans le secteur du tourisme, l'État a développé l'équipement de stations touristiques, balnéaires et de montagne.
- En matière de nouvelles technologies, le territoire français s'est doté de technopoles (Paris, Bordeaux, Toulouse, Grenoble...) et de pôles de compétitivité mondiaux (région parisienne, Sud-Ouest, Sud-Est).

7) Le territoire français vous paraît-il équitablement aménagé ? Pourquoi ?

- Le territoire français ne paraît pas aménagé de manière équitable car, même si l'on trouve des zones de revitalisation rurale, une partie du territoire national est moins bien pourvue en équipements. C'est le cas par exemple pour le Massif central pour les transports, malgré l'autoroute A 75 qui permet de le désenclaver quelque peu.

À retenir :

Le territoire français est marqué par de nombreux contrastes et de fortes inégalités. Des espaces dynamiques, qui sont les principales zones de production de richesse, reçoivent la majorité des investissements, notamment des investissements étrangers.

De nombreux espaces sont moins intégrés économiquement et physiquement au reste du territoire. Ces espaces en marge sont caractérisés par un accès limité à un certain nombre de services, notamment les réseaux de transports et de communication. Le manque d'infrastructures limite l'intégration de ces territoires.

Durant les dernières décennies, l'État a joué un rôle clé et a défini les politiques d'aménagement du territoire pour influencer les grandes lignes de son organisation. La logique qui a prévalu était celle d'un rééquilibrage territorial, au nom de la solidarité. Elle s'est organisée autour de plans, comme le schéma des métropoles d'équilibre (1965).

Sous l'effet de la mondialisation, l'orientation des nouvelles politiques d'aménagement a aussi changé, pour favoriser désormais la concentration des activités dans un nombre réduit de pôles, souvent les métropoles.

Mots-clés :

Flux : Déplacements de marchandises, de capitaux, d'information ou de personnes.

Polariser : développer, attirer et retenir des activités dans les domaines les plus variés.

Réseau : ensemble de lieux par lesquels passent les flux.

Aménagement du territoire (voir introduction)